
BARCELONE – GAC : Séminaire technique sur le WHOIS et les questions de protection des données/vie privée
Dimanche 21 octobre 2018 – 17h45 à 18h30 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

GÖRAN MARBY :

Bonjour. Je m'appelle Göran Marby pour les transcriptions. Vous allez m'identifier par mon anglais-suédois. J'attends voir la transcription. Je bénéficie d'une traduction spéciale de l'anglais-suédois à l'anglais.

Je suis ravi de vous voir nombreux ici et j'espère que vous êtes là parce qu'on vous a invité et non pas parce que vous n'avez pas pu quitter la salle.

Pourquoi fait ce séminaire ? Au cours de cette dernière année, il y a beaucoup de discussions par rapport à un système que l'on appelle WHOIS. Nous avons reçu beaucoup de questions par rapport à ce système WHOIS, comment il travaille techniquement, comment fonctionne-t-il. On ne va pas parler ici de politiques. Vous savez déjà qu'on a une politique accélérée qui s'occupe de cela. Ce que nous voulons faire avec David Conrad qui est ici à côté de moi, nous voulons vous expliquer ce que c'est que le WHOIS, quelles en sont les origines, quelles sont les données stockées dans le WHOIS, où sont ces informations stockées.

Il s'agit de questions assez fondamentales et bien sûr, je vais vous poser des questions par rapport à la façon dont on interprète la loi aujourd'hui. Il s'agit de l'un des systèmes les plus vieux de l'histoire de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'internet. C'est assez étrange, n'est-ce pas ? Je vous vois, vous êtes ravi d'écouter cela. Très bien.

Maintenant, je vais passer la parole à David Conrad.

DAVID CONRAD :

Merci Göran. J'espère que vous n'allez pas trop vous ennuyer. Nous allons parler d'un sujet que vous connaissez déjà mais en vous donnant une perspective différente peut-être car le WHOIS est né bien avant moi. Cela date de 1983 donc il y a un petit peu d'histoire à faire. J'espère si vous avez des questions que vous allez me les poser. Je vais essayer d'y répondre du point de vue technique. Et tout ce qui est questions par rapport à la politique, c'est à mon chef que vous devez les poser. Très bien.

Alors pour commencer, un exemple de courrier électronique que les gens peuvent recevoir de temps en temps. C'est instructif parce que vous voyez les noms de domaine là-dessus également. On a des exemples de noms qui sont reliés à GoDaddy, à Amazon, des noms qui sont liés à Netflix. L'une des difficultés quand vous êtes un utilisateur final ou un FSI, c'est d'essayer de voir s'il s'agit de courriels légitimes ou pas.

WHOIS est un mécanisme, c'est un outil qui a été conçu pour aider les gens à identifier l'origine de certaines ressources qui sont utilisées sur internet. Ces ressources, ce sont des identificateurs et ces identificateurs, ce sont des noms de domaine qui sont détenus par des personnes. Et il y a bien sûr des adresses IP qui sont détenues par les

ordinateurs. Ces identificateurs sont concentrés dans des registres. Il y a 2 500 registres et un peu plus de bureaux d'enregistrement qui vendent ce type de noms de domaine, comme par exemple GoDaddy, Verisign, ce sont des noms qui vous disent quelque chose par exemple.

Et dans la monde de l'adressage, il y a cinq registres internet régionaux : AFRINIC, APNIC, ARIN, LACNIN et RIPE NCC. Et ils ont pour fonction d'entretenir les données internet, les données d'enregistrement pour les identificateurs de l'internet. Le tableau sur la droite vous montre à quoi ressemblent les données d'enregistrement. Vous pouvez savoir dans ce tableau qu'il y a les noms, la date d'enregistrement, le bureau d'enregistrement où ce nom de domaine a été enregistrés, plusieurs informations techniques et ensuite, les informations de contact avec lesquelles vous êtes familiarisés probablement.

GÖRAN MARBY :

Je peux faire une commentaire ? Je voulais dire qu'il n'y a pas une seule donnée WHOIS. Nous allons revenir sur cette question. Dans notre système de noms de domaine, il y a 2 500 différentes bases de données et avec un protocole technique qui s'appelle WHOIS, vous pouvez accéder à ces 2 500 bases de données.

Un autre élément important, c'est qu'il ne s'agit pas d'un système pour l'utilisateur final. Ce sont seulement les personnes qui ont enregistré un nom de domaine qui se trouvent dans cette base de données. Il y a à peu près 385 millions de noms de domaine dont je

crois 185 millions sont connectés au système ICANN et 60 millions de ces noms de domaine sont connectés à l'ICANN en Europe.

DAVID CONRAD :

Merci beaucoup. Alors quand on parle du RGPD, quel est impact du RGPD sur la disponibilité des informations stockées dans ces bases de données ? Vous voyez donc les informations qui figurent sur l'écran et vous voyez des informations, la date d'expiration, la date de création du nom de domaine. Et les informations de contact ont changé. Au lieu d'avoir une adresse complète et un numéro de téléphone qui étaient exigés, adresse courriel, numéro de fax ; maintenant, on a seulement le nom de l'organisation qui enregistre un nom de domaine, la province ou le pays d'origine de cet enregistrement.

Si on revient à l'idée d'utiliser le WHOIS pour essayer d'identifier des ressources, vous pouvez avoir une idée des titulaires de noms de domaine, les organisations qui enregistrent des noms de domaine où on n'a plus des informations de contact. De cette manière, on n'a plus la possibilité de savoir à partir des données WHOIS comment contacter cet individu qui est responsable de ce nom de domaine.

Diapositive suivante s'il vous plaît. Pourquoi cela est important ? Si on voit un petit peu l'histoire ancienne, l'internet était très petit et était composé de chercheurs de réseaux qui travaillaient dans des universités ou des institutions de recherche. Et tout le monde connaissait tout le monde à l'époque. Et il ne fallait pas une base de données pour pouvoir maintenir les données de contact. Il y avait dix

personnes, ils se connaissaient tous, ils connaissaient leurs numéros de téléphone par cœur. À l'époque, les activités étaient assez simples et on pouvait très facilement suivre tout cela. Et à chaque fois qu'il y avait un problème, un chercheur appelait l'autre chercheur pour voir quel avait été le problème et il était résolu. C'était assez simple.

Au fil du temps, en 1977, l'internet s'élargi et ces chercheurs commencent à être plus nombreux. Mais les problèmes de connectivité persistent. On commence à migrer vers le système des noms d'hôte, non pas des noms de domaine. On appelait cela des noms d'hôte. Et c'était pour que les chercheurs puissent garder les informations de contact ; on commençait à avoir des informations de contact des différents chercheurs, mais cela n'était pas tout à fait efficace. C'est pour cela qu'ils ont décidé de créer une espèce d'annuaire téléphonique qui était maintenu au centre des informations de réseaux où les adresses IP que les gens recevaient lorsqu'ils recevaient des paquets, ils voyaient les adresses sources et destinations, et ils traduisaient donc ces adresses IP et numériques dans des traductions et cela était traduit dans des noms. Alors s'il y avait des problèmes au niveau de la connectivité avec certaines adresses numériques, on pouvait trouver le point de contact.

L'accès du réseau à cette espèce d'annuaire téléphonique se faisait à travers un protocole, le protocole que l'on connaît sous le nom de WHOIS. Dire que c'est un protocole, c'est assez généreux parce que c'est le protocole le plus simple auquel vous pourriez songer. Il s'agit

d'une requête par rapport à laquelle vous obtenez une réponse. On ne décrit pas quelle est la requête ni quelle est la réponse.

L'internet commence à être de plus en plus compliqué parce qu'il y a de plus en plus de gens qui se connectent au réseau, il y a de plus en plus de gens qui veulent trouver des informations. En 1988, le premier virus à large échelle a été créé, qui a démontré donc la vulnérabilité de certains logiciels à l'époque. Et ce virus a fini par mettre en panne plusieurs machines. À l'époque, il n'a pas été question de chercher qui était à l'origine de ce type d'attaque.

En 1994, le premier spam a été envoyé par une société qui voulait, donc, faire de la publicité par rapport à ses services. Cela a créé un énorme trafic par rapport au trafic habituel et les gens ont commencé à se plaindre de ce type de publicité non souhaitée qu'ils recevaient et il fallait trouver qui était à l'origine de ce type de spam.

À l'époque le WHOIS était utilisé pour essayer de vérifier qui est à l'origine de ces spams ou de ces attaques par virus.

En 1991, l'internet explose pour ainsi dire ; le www, la toile mondiale, devient une source de contenu ; la croissance de l'internet s'accélère ; et cet annuaire s'intensifie, les informations se font plus nombreuses. Il y avait une base de données centrale, InterNIC, où on gardait la plupart des informations de contact.

En 1993-1994, les registres internet régionaux apparaissent pour la distribution des adresses IP dans leur région. Ils ont commencé à fonctionner après. Et il s'agissait de bases de données opérées

indépendamment. Le système des noms de domaine a commencé à être segmenté. Avant les années 1990, il y avait la création et la destruction de ccTLD. Ensuite, cela a eu une expansion.

Il y avait un point de connexion entre toutes ces bases de données et c'est l'IANA. Mais l'IANA ne peut que faire référence à ces différentes bases de données. Elle ne stock pas par exemple... Si vous voulez avoir des informations sur .com, vous ne pouvez pas vous adresser à l'IANA pour savoir où vous devez aller pour chercher les informations sur .com. L'IANA en elle-même ne contient rien d'autre que des informations de référence, c'est-à-dire d'aiguillage.

Aujourd'hui, l'internet a plus de 700 000 de réseaux individuels, plus de 3 milliards d'utilisateurs, 350 millions noms de domaine, plus de 2 500 noms de domaine de premier niveau. L'internet reste paire-à-paire. Et si on voit pourquoi le WHOIS a été créé, c'était pour pouvoir faire un suivi de ceux qui produisaient du contenu et pour essayer de résoudre des problèmes lorsqu'on devait trouver qui était à l'origine d'une attaque ou d'un spam. Mais il n'y a pas de base de données unique qui permet de connaître les informations de tous ces milliards de personnes qui se connectent sur internet.

Le trafic devient de plus en plus difficile à suivre parce que les méchants évoluent et font évoluer leurs techniques et essaient de profiter de la manière dont les gens se servent de l'internet. Et cela, on le voit de plus en plus avec les *fakenews*, les activités d'hameçonnage, etc.

Alors qu'est-ce que le WHOIS ? C'est un terme parapluie parce que définit comme un protocole, c'est l'un des premiers protocoles créés. Il a été identifié beaucoup plus tard après le développement du WHOIS dans la RFC 3912 par le groupe de travail de l'ingénierie d'internet. Mais c'est aussi un terme générique pour les bases de données et d'enregistrements et les enregistrements définis par l'ICANN ainsi que pour les registres régionaux internet RIR ainsi que les registres et les enregistrements de chacune de leurs bases de données. Cela donc inclut l'information sur le propriétaire. Je ne veux pas trop parler de propriété ici mais de manière conceptuelle, qui est le responsable des noms et des adresses utilisés sur internet.

Avant le 25 mai, cette information était accessible à tout le public. Et l'on disait que c'était pour faciliter la gestion du réseau pour pouvoir faire le suivi de cas d'abus ou d'utilisation malveillante. C'est vrai que l'internet a été utilisé aussi comme une source d'adresses électroniques pour le pourriel, pour le spam.

Les utilisations du WHOIS fournissent une information de contact pour les utilisateurs d'internet, c'est comme un registre du cadastre des compagnies, et c'était utilisé surtout pour voir quels étaient les problèmes de connectivité ou d'usage malveillant d'internet.

Le WHOIS est de plus en plus utilisé pour identifier des ressources ou des sources d'information sur internet pour voir si l'information envoyée provient d'une source ayant une bonne réputation ou d'une source réelle ainsi que pour identifier les enfreintes au droit d'auteur ou aux marques déposées.

Une chose qu'il faut savoir, c'est que pour ceux qui ont quelque chose à offrir, le WHOIS n'est pas un centre de profits mais un centre de coûts. On ne gagne pas d'argent là-dessus. C'est un service public, il faut le faire pour pouvoir faciliter le déploiement et la gestion du réseau.

C'est peut-être la dernière diapositive. Alors quel est l'avenir du WHOIS ? La demande des fonctionnalités du WHOIS, à savoir la possibilité d'identifier les sources du trafic et de faciliter le contact avec ces sources pour que cela s'arrête. Par exemple, au monde, il y a de plus en plus de délinquants sur internet. Il y a de plus en plus de dispositifs qui ne sont pas bien paramétrés. C'est simplement parfois des erreurs et cela augmente par suite de la croissance de l'internet.

Le protocole est remplacé. Il y a un protocole appelé le protocole d'accès aux données d'enregistrements, le RDAP, qui est mis en œuvre en ce moment et qui remplace le protocole du WHOIS. Ce protocole a des fonctions très utiles pour un accès différencié et spécifique et les accréditations pour que les personnes puissent avoir différentes vues de la base de données selon les accréditations qui leurs ont été données.

L'un des problèmes du WHOIS actuel, c'est qu'il faut dire manuellement si l'on va se présenter sur IANA, il faut aller sur com, il faut aller dans un sous-domaine de com. Ensuite il faut que je rentre dans le sous-domaine pour trouver l'information supplémentaire. Alors que RDAP a un mécanisme de dérivation, d'aiguillage

automatique qui rend beaucoup plus facile la circulation dans cet arbre d'informations.

Bien sûr, les bases de données ne sont plus pleinement publiques depuis le 25 mai. C'est un changement de politique. L'accès à toutes les données par des entités autorisées fait toujours l'objet de discussions. Mais le contenu de la base de données continuera à évoluer, il y aura de nouveaux champs sur les demandes pour les noms, pour le nom des RIR et pour l'ICANN. Et ceci, bien sûr tout cela devra respecter les lois des différentes juridictions.

Je cède encore une fois donc la parole à Göran.

GÖRAN MARBY :

Il y a certains points qui sont essentiels dans ce débat et cela, pour vous le dire dans le contexte. Ce n'est pas qu'une seule base de données, il n'y a pas qu'un WHOIS. Il y a plusieurs WHOIS. En Europe, il y a un système de WHOIS pour RIPE qui distribue les adresses IP et les numéros de l'ICANN. Donc il faut que nous comprenions tout cela pour pouvoir comprendre ce dont nous parlons et ce que nous vous demandons de faire.

Il y a deux points que j'ai mentionnés mais que je répèterai. L'organisation ICANN ne fait pas ceci à des fins commerciales. L'utilisation de ces bases de données se fait en dehors de l'ICANN. Toute cette information existe avant l'existence de l'ICANN et c'est une information qui est prise par des tiers. Et c'est l'un des problèmes qui

se présentent avec le RGPD. C'est une régulation symétrique où vous présentez des données et vous le faites pour une fin.

Nous disons à la partie qui a les données qu'ils soient conformes au RGPD et cela signifie qu'ils doivent vous dire ce qu'ils font de ces données. C'est l'information que l'on nous présente de l'autorité de protection des données. C'est important mais il faut changer certains présupposés sur lesquels nous basons notre travail.

Je suis un nerd certifié, je dois le reconnaître, je suis formé à la sécurité informatique. Lorsque je reçois un courriel – et je crois que vous pouvez le faire aussi – avant de cliquer sur le lien de quelqu'un que je ne connais pas, vous pouvez rentrer et voir un peu d'informations valables sur le WHOIS qui se rapportent à ce lien que vous avez reçu. Il en va de même pour l'historique et la mémoire cachée de votre navigateur. Je vois que tout le monde acquiesce, tout le monde le fait. Mais c'est important.

Dans toutes les situations où l'on parle de l'accès à l'information cachée, l'information du WHOIS, quelqu'un comme moi ferait ceci. Maintenant, or, l'ICANN n'a pas accès à une information supplémentaire par rapport à ce que vous voyez là. Lorsque la spécification temporaire a été mise en œuvre et qu'une partie de l'information est devenue caché, l'ICANN ne peut pas y accéder en dehors de l'utilisation pour la rétention de données. Et c'est quelque chose qui ne porte pas atteinte aux droits des utilisateurs. C'est quelque chose que nous devons faire ; lorsque nous travaillons sur des courriers électroniques, nous devons le spécifique.

Il y a les principaux ingénieurs du DNS ici si vous avez des questions à leur poser. Enfin, vous comprenez tout ce que cela comporte, ce protocole du WHOIS. David, toi, tu étais responsable de ceci pour dire si c'est une bonne chose ou si c'est mauvais.

DAVID CONRAD : Je ne peux pas le confirmer, je ne peux pas le nier.

LUXEMBOURG : J'ai une question par rapport au RDAP. Quelle est la situation du RDAP ?

DAVID CONRAD : Le protocole a été normalisé par l'IETF. La mise en œuvre a été faite dans notre communauté RIR, il y a un programme pilote dans les registres des gTLD, ce programme est en cours de développement. Je ne sais pas si Cyrus se trouve parmi le public. Je ne sais pas à quelle étape se trouve le programme pilote. On travaille sur un profil spécifique pour les registres gTLD. Un profil indique en principe les champs qui seront représentés par rapport aux données du WHOIS si l'on se présente comme un candidat avec des accréditations ou sans accréditation. Mais le protocole est en cours de production dans plusieurs points et je crois qu'on en est encore aux détails des profils qui seront utilisés dans le contexte des registres gTLD.

GÖRAN MARBY : Votre question est très intelligente à plusieurs égards parce qu'il y a de nombreuses politiques existantes et une bonne partie du travail que nous faisons qui est lié aussi au EPDP et à la manière dont on va conclure à propos du WHOIS. Il s'agira donc d'une politique d'intégration dans le domaine des responsabilités de l'ICANN.

Tout cela attend la finalisation de ce travail très important. Pour le WHOIS, il y a une politique développée par la communauté mais il faut encore la mettre en œuvre parce qu'il faut voir les opinions de la communauté par rapport à la mise en œuvre du WHOIS et son évolution pour l'avenir par rapport à la spécification temporaire et par rapport au EPDP.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Avez-vous des statistiques sur le volume dont nous parlons, le nombre d'accès qui ont été effectués auparavant au WHOIS ?

DAVID CONRAD : Comme les base de données sont distribuées, il n'y a pas un point de collecte du WHOIS. Chaque registre individuel aura des statistiques différentes selon les requêtes que ce registre reçoit. Je n'ai pas ici les données dans leur ensemble mais c'est quelque chose que nous pouvons vous présenter si vous en avez besoin.

privée

FR

GÖRAN MARBY : Ils sont très nombreux : 185 millions de noms de domaine dans le système plus les CC, les RIR. Nous parlons de nombreuses demandes à chaque minute, à chaque seconde de cette information. Il y a des volumes gigantesques d'informations.

DAVID CONRAD : C'est important aussi de signaler que de nombreux registres, pour pouvoir combattre l'utilisation malveillante et surtout pour les registres qui essaient de se servir des adresses électroniques pour distribuer des pourriels et des données des clients, ils peuvent envoyer 100 requêtes par jour avec une seule adresse IP, toutes les cinq secondes, de nombreuses requêtes. Et cela implique une distorsion parce qu'il y a des gens qui commencent à jouer. Au lieu de présenter une seule requête, nous avons toute une série de serveurs qui essaient de trouver ces données dans les bases de données du WHOIS. Donc les statistiques que vous voyez par rapport au nombre de requêtes sont difficiles à comprendre. Nous pouvons proposer quelque chose au GAC par rapport à ce type d'informations si vous voulez.

GÖRAN MARBY : D'autres questions ? Oui, là-bas.

ÉTATS-UNIS : Je m'appelle Ashley et je représente le gouvernement des États-Unis. Je veux d'abord vous remercier de cette présentation très intéressante sur un thème vraiment qui n'est pas du tout amusant.

GÖRAN MARBY : Personne n'est d'accord avec vous. C'est quelque chose de très amusant.

ÉTATS-UNIS : Oui, bien sûr, c'est très intéressant mais enfin... Je voulais aussi vous remercier de clarifier le fait qu'il n'y a pas une seule base de données WHOIS parce que c'est quelque chose que l'on tend à oublier parce que cela rend beaucoup plus difficile dans ce nouveau paradigme le fait de penser qu'il y a une information qui est cachée. Quand on a besoin de cette information, il faut trouver le responsable du domaine et établir un contact avec ce responsable. Au point où nous en sommes, il faut pouvoir savoir quelles procédures et quels processus sont mis en œuvre par cette partie pour pouvoir accéder à ces données. Il me semble donc que cela nous montre pourquoi nous avons besoin d'un modèle d'accès unifiés et mettre l'accent sur le bon nombre de défis auxquels nous devons faire face en tant qu'utilisateurs par rapport au WHOIS et pourquoi c'est un point critique de s'occuper de l'usage malveillant du DNS.

GÖRAN MARBY : Merci beaucoup. Nous parlons ici seulement de la base de données du WHOIS, d'une base de données spécifique. Lorsque ceux qui ont créé l'internet, les parents de l'internet, ont débouché disons pour cette idée, il y avait une partie très importante qui concernait la reddition des comptes. Maintenant, nous avons des milliers de base de données

avec des noms. Et si vous voulez savoir qui a écrit une norme, on pourrait avoir accès à cette information et c'est très important et il y en a qui sont très anciens parce qu'ils sont là depuis longtemps.

Je crois que dans l'écosystème où se trouvent les représentants des gouvernements, c'est quelque chose qu'il faut clarifier parce que la responsabilité, la transparence vont de paire dans ce sens-là. En tant qu'organisation transparente, l'organisation ICANN ne peut pas donner l'information qu'elle veut donner sur la manière de faire les choses dans certains aspects par suite du RGPD et de ce qu'il impose. Il y a de nombreuses discussions en interne pour voir comment nous allons préserver les bases de données les plus importantes qui existent sur internet pour nous assurer que le public pourra accéder à cette information.

Ceci dit, cette base de données contient des données et elles sont elles-mêmes contenues au sein de l'ICANN et nous avons aussi des défis à relever à cet égard par rapport à ces bases de données. Mais l'internet est bâti autour des personnes qui voulaient pouvoir rendre des comptes et tout cela n'était pas bien fait. C'est une caractéristique de la structure de l'internet. Et je suis le plus terrible modérateur du monde. Je n'ai pas de mémoire, vous devez me faire signe.

VENEZUELA :

Bonjour, [Alexandre Salas]. Normalement, quand nous avons un projet, on a un nom de domaine qui est enregistré et nous essayons de chercher s'il est utilisé. Nous essayons de trouver dans le WHOIS pour

contacter et voir si on peut obtenir le nom de domaine. Mais si je suis un méchant, je veux voler de l'argent, je peux par exemple voler un mot de passe pour enregistrer un nom de domaine et le WHOIS n'est pas utile parce que j'utilise des données fausses. Maintenant, avec cette nouvelle loi de l'Union européenne, nous ne pouvons plus voir ces informations, nous n'avons que le nom. Donc c'est plus difficile pour l'utilisateur quand on doit retrouver le nom d'aller sur les informations publiques de contact et de demander des informations pour pouvoir vendre le domaine. Il y a beaucoup d'informations à partager en tant que développeur et gestionnaire de projet ; c'est le principal problème.

GÖRAN MARBY :

Oui, c'est tout à fait cela ce qui se passe. Et nous sommes une organisation technique, nous n'avons pas d'opinion par rapport à la loi en elle-même. Et notamment, ICANN Org ne prend pas de position dans les discussions politiques. Donc ceci dit, ce n'est pas un problème, c'est une caractéristique de l'organisation. Certaines informations doivent être éditées. Comme vous le savez, nous essayons de voir une fois que la politique sera établie par la communauté s'il est possible de donner l'accès à des chercheurs à certaines informations de manière unifiée. Mais la loi est faite pour empêcher certaines activités qui sont malhonnêtes et nous devons respecter la loi. Voilà. Prochaine question ? Désolé, je ne vous avais pas vu.

privée

FR

INDONÉSIE : Vous avez parlé de la sécurité et vous avez parlé de la loi. Dans une situation où tellement de pays ont tellement de lois et de réglementations qui varient d'un pays à l'autre, comment le WHOIS peut s'adapter à toutes ces lois ? Même chose pour le modèle d'accès unifié, comment ce modèle d'accès unifié peut s'adapter aux différentes lois et réglementations ?

GÖRAN MARBY : Merci de m'avoir posé la question la plus difficile à répondre, celle que je ne veux jamais écouter. Pour de bonnes raisons, nous voyons beaucoup de pays dans le monde qui se rendent compte que l'internet a un impact sur la société, pour le bien et pour le mal. Je pense qu'en général, c'est pour le bien. Mais il y a des choses qui ne fonctionnent pas. Ce que nous faisons au niveau du DNS n'a rien à voir avec le contenu et beaucoup de lois concernent ou portent sur le contenu, par rapport aux *fakenews*, par rapport aux gens qui veulent vendre de la pornographie par exemple. Et comme vous le savez, nous sommes plutôt des plombiers parce que nous voyons les différentes lois à travers le monde et nous savons que c'est avec de bonnes intentions que les lois essaient de palier à ces problèmes.

Mais le problème, c'est que l'internet est une espèce de boîte toute petite du point de vue technique. Il s'agit donc de cette espèce de boîte qui travaille à partir de principes très clairs et très importants. Et parfois, certaines conditions peuvent faire en sorte que cette boîte se casse et à ce moment-là, les internautes ne pourront pas se connecter. Il faut savoir que toutes les informations contenues dans un pays ou

dans une région, nous n'avons aucun jugement par rapport au contenu d'un pays, qui est dans un pays ou dans un territoire. Cela relève des différents gouvernements. Nous n'avons rien à dire par rapport à cela. Ce que ne voulons faire, c'est expliquer quelles sont les conséquences techniques de certaines décisions politiques. Après, les gouvernements peuvent nous dire : « Nous sommes d'accord avec vous. » « Nous ne sommes pas d'accord avec vous, nous pensons que ce que nous voulons faire est plus important et nous sommes conscients des conséquences. »

Mais vous avez raison. Nous voyons beaucoup de lois différentes dans le monde qui peuvent avoir un effet sur le système des noms de domaine. Et c'est votre responsabilité, vraiment, en tant que représentants de vos gouvernements de prendre en compte cela. Il est très difficile pour nous de pouvoir dire quoi que ce soit par rapport à cela parce que ce n'est pas à nous de le faire. Merci beaucoup de cette question.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Dans votre présentation, il y avait une déclaration qui disait qu'il y avait des différentes communautés qui avaient accès à ces informations, on parlait des RIR. Quand on parle de contenu, est-ce que vous parlez des communautés d'utilisateurs ?

DAVID CONRAD : Nous répondons aux demandes de la communauté lorsqu'il y a différentes exigences. Les besoins ont évolué au fil du temps. Dans les

années 1970, les choses étaient vraiment tout à fait différentes quand le protocole a été créé. Il avait très peu de machines, il n'y avait pas de champs obligatoires. Il y avait beaucoup de gens qui n'étaient pas nécessaires. Il y avait des critères techniques ou paramètres qui n'étaient pas spécifiés.

Ensuite, lorsque la communauté technique nous demande de faire évoluer nos protocoles ou quand on voit que le besoin est là, à ce moment-là, nous essayons de faire évoluer les choses.

GÖRAN MARBY : Merci beaucoup. C'était intéressant ? J'entends beaucoup de oui.

DAVID CONRAD : Dernier élément. Pour ceux qui sont intéressés par le RDAP, il y aura une séance consacrée au RDAP demain je crois à 15:15 dans la salle 114. Cela fera partie des séances du *tech day*. Dans ces séances, nous allons parler de la mise en œuvre du RDAP. Si vous êtes intéressés, je vous invite à participer.

GÖRAN MARBY : Bien sûr, vous pouvez contacter David à tout moment si vous voulez des détails par rapport aux aspects techniques du WHOIS.

Maintenant, vous savez beaucoup plus que le reste de la population du monde. Merci beaucoup à tous.

privée

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]